

COMMUNE DE MAISONGOUTTE

LA GAZETTE DES FOURMIS S'AMEISE HEFTEL



BULLETIN MUNICIPAL N°5

SOMMAIRE

- **Le mot du maire**
- **Adjoint honoraire : un titre pour dire merci**
- **ZAIM : des nouvelles de la future école**
- **Vie scolaire et associative**
- **Cadre de vie**
- **Environnement**
- **Balade ludique**
- **Trame verte et bleue**
- **Informations diverses**
- **Agenda de l'automne**

MOT DU MAIRE



Chers habitantes et habitants de Maisongoutte,

Le traditionnel bulletin estival qui paraissait avant les grands mouvements des vacances s'est mué cette fois-ci en bulletin de fin d'été.

La canicule qui s'annonçait déjà dès le mois de juin y est pour quelque chose, tout comme la frénésie de fêtes en ce début d'été qui a été très mobilisatrice mais nécessaire après deux années de disette en la matière. La fourmi maisongouttoise a rejoint la cigale pour danser à nouveau à la Honel et à la Bluemafecht, très brillamment ressuscitée par la dynamique association du Twirling.

Nous avons soif de liberté et de retrouvailles et le beau temps à fait le reste sans que nous nous doutions qu'il allait entraîner sécheresse et canicule qui resteront certainement dans les annales !

La pandémie s'éloigne mais la crise économique et sa spirale inflationniste prennent déjà le dessus dans notre quotidien. On en oublierai presque le conflit russo-ukrainien qui dure depuis plus de 6 mois et qui pourtant s'est invité jusque dans notre village avec la forte mobilisation de mars, pour la collecte de produits de première nécessité et le soutien apporté à la famille Kurtzemann pour extraire Olih et Anna de la zone de guerre.

La crise climatique doublée de la crise énergétique nous amène plus que jamais à jouer le jeu de la solidarité communale face à la mise en place des mesures annoncées de sobriété. On ne sait pas de quoi sera fait l'hiver mais ces évènements nous encouragent à persévérer localement dans des projets qui contribuent à la résilience de notre territoire.

Le rationnement de la ressource en eau devient dorénavant prégnant dans le processus de l'aménagement foncier et forestier avec des mesures pour préserver nos zones humides et ainsi contribuer au stockage de la ressource en eau. De même le projet de production d'électricité locale en autoconsommation collective nous permettra de satisfaire les besoins de la commune et de contribuer à compléter l'offre d'électricité à des tarifs maîtrisés.

Je ne saurai terminer cet éditorial, sans saluer l'excellent travail et souvenir que laissera notre curé, le père Hermann FITIAVANA, dans notre paroisse. Actuellement en congés dans sa famille à Madagascar, il fera sa messe d'adieu le 24 septembre avant de regagner sa nouvelle affectation dans la vallée de Schirmeck.

En vous souhaitant une excellente rentrée d'automne,

Le Maire

Christian HAESSLER

REMERCIEMENT A REMY SPIES



Après plusieurs reports liés au Covid, la Commune a tenu à remercier Rémy SPIES pour ces années d'engagement au sein de notre village.

C'est donc en juin dernier que le Maire a eu le plaisir de lui remettre le titre d'Adjoint honoraire pour ses fonctions de conseiller municipal de 2001 à 2008, et d'adjoint au maire de 2008 à 2020.

Le titre d'adjoint honoraire est un titre honorifique attribué par arrêté préfectoral aux personnes ayant exercé plus de 18 ans de mandat dont au moins une fois en tant que maire ou adjoint.

Encore un grand merci à Rémy pour son implication dans la vie de la Commune.

AMENAGEMENT FONCIER



La Sous Commission Communale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Maisongoutte s'est réunie à plusieurs reprises sur le terrain depuis ce printemps pour définir les travaux connexes à réaliser (passage d'eau, réfection de pistes anciennes, places de retournement, ...) et identifier les zones sensibles à préserver notamment en matière de ressources en eau.



Les membres de la Commission, accompagnés par M. Patrice GUNTZ, géomètre, Mme Mireille HURST de la Collectivité Européenne d'Alsace et M. Bernard RAMEY, consultant environnement, ont ainsi parcouru l'ensemble du ban communal afin de définir les travaux à entreprendre dans le cadre de l'aménagement foncier actuellement en cours à Maisongoutte.

Le vendredi 2 septembre dernier, la Sous-Commission a participé à la dernière journée de travail qui s'est clôturée par un repas pris en commun au Foyer St Antoine.



ZAIM

Des nouvelles de l'école intercommunale et périscolaire

Le 29 juillet dernier, les élus des communes de Breitenbach, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige ont été invités à visiter le chantier de la future école en construction à l'entrée du village. Ce bâtiment accueillera les enfants compter de la rentrée 2023.

La visite du chantier était commentée par Aurélie FECHTER et Johann FRITZELL, architectes et maitres d'œuvre en charge de la construction. Le Cabinet d'Architectes F+F a été retenu pour son projet parmi plus de 60 dossiers.



Actuellement, le gros œuvre est en voie d'achèvement pour la partie sud, destinée aux classes de maternelles en rez-de-chaussée, aux classes élémentaires à l'étage, ainsi qu'au hall d'accueil et salles d'activité. La partie nord abritera principalement la salle de restauration du périscolaire.



Ce bâtiment est conçu pour un minimum de consommation d'énergie et un maximum de confort pour les futurs élèves et répond ainsi aux normes environnementales en vigueur.

Les équipements extérieurs sont également rationnels : bardage bois qui amène un côté local et chaleureux, filet pare-ballon, toit végétalisé, abri à vélos, parking, dépose minute, jardinières plantées de sapins pour arrêter les vents dominants.

Enfin, l'isolation des murs, le triple vitrage côté nord, les grandes baies vitrées avec brise soleil au sud, la chaudière bois de taille domestique, la ventilation double flux et le puits de lumière contribueront à une construction moins énergivore et plus lumineuse.



VIE SCOLAIRE

Projet d'Education Artistique et Culturel à Wagenbach

Classe de Mme DIEUDONNE (CM1 CM2) Année 2021/2022

Les élèves de la classe ont pu participer à l'élaboration d'un **nuancier de couleurs et de matériaux pour une architecture du futur**.

Les élèves de CM1 /CM2 ont réalisé un travail d'observation et de recherches sur les matériaux utilisés dans l'architecture de leur village sous l'angle de la matière, des textures, des couleurs. Ce travail a été encadré par Valérie GRAFTIEAUX, artiste plasticienne et photographe (<https://www.valeriegraftieaux.net/>) en juin 2022.

Le 24 juin, le préau de l'école s'est transformé en salle d'exposition pour montrer et expliquer aux parents des élèves le travail accompli par leurs enfants depuis le mois de mars.



Ces photos qui sont le fruit de la collaboration des élèves avec l'artiste seront exposées au grand public à la MJC de Villé dans le cadre des Journées de l'Architecture le 13 octobre 2022.

Le vernissage se déroulera juste avant l'une des conférences données dans le cadre des JA en présence de l'artiste, des membres de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents) mais aussi du maire, des conseillers municipaux et des habitants de Maisongoutte, qui seront invités à l'évènement.

L'objectif de ce travail est de sensibiliser les plus jeunes mais aussi leurs parents et le grand public à travers les usagers de la MJC, à la matérialité de l'architecture.

L'équipe pédagogique remercie la Commune pour son soutien dans ce projet.

OPERATION « DEPOLLUTION » PAR LES ELEVES DE WAGENBACH

Nous avons prévu depuis le début de l'année cette journée éco-citoyenne.

Même si nous avons repéré le lieu en amont et que les élèves étaient armés de sacs et de gants, toujours une stupéfaction de découvrir une quantité incroyable de déchets dans une forêt !

Nous sommes tous responsables de notre planète, les élèves des deux classes ont tous pris conscience de l'importance d'agir. Toutes nos petites mains ont agi pour un seul objectif: préserver notre environnement.

Nous remercions René, l'employé communal d'avoir le jour-même, récupéré la totalité des déchets pour aller les déposer en déchetterie





La classe CANOE du 7 au 10 juin 2022

Les participants : CE2 CM1 de M Holweg) / CM1 CM2 de Mme Dieudonné

Les lieux :

Jour 1 : Lac de canotage de Sélestat

Jour 2 : Départ Illhaeusern / Arrivée : Caksis Sélestat

Jour 3 : Départ Caksis/ Arrivée : Ebersmunster

Intervenants du Caksis : Anthony, Gaël et Jean-Baptiste dit JB

Dès le début de l'année, nous savions que nous allions faire une classe canoë. Nous avons donc tous dû passer le Bolero : nous avons appris à mettre notre gilet, passer en-dessous d'un obstacle sous l'eau, nager 25 mètres sans s'arrêter, rester sur place en faisant l'étoile, sauter dans l'eau...

Tous les élèves ont obtenu le Bolero, nous étions donc prêts pour notre classe canoë. Les enseignants sont ravis d'avoir pu organiser ces journées d'activités pleine nature et remercient tous les accompagnateurs pour leur engagement auprès des élèves. Ils remercient les communes de Maisongoutte et Steige pour leur participation financière à ces trois jours de découverte.

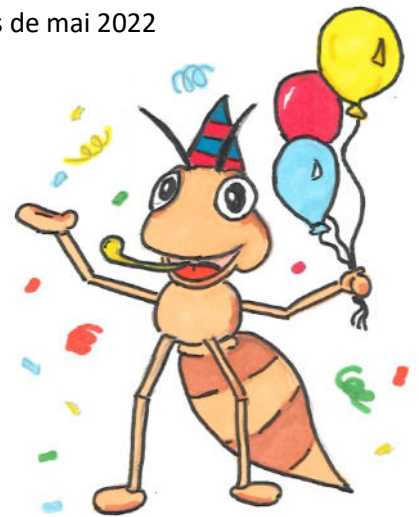


VIE ASSOCIATIVE

L'Association des Parents d'Élèves de l'école du Honcourt a vu le jour au mois de mai 2022 à l'initiative de l'équipe enseignante du RPI Maisongoutte Steige, et quelques parents d'élèves.

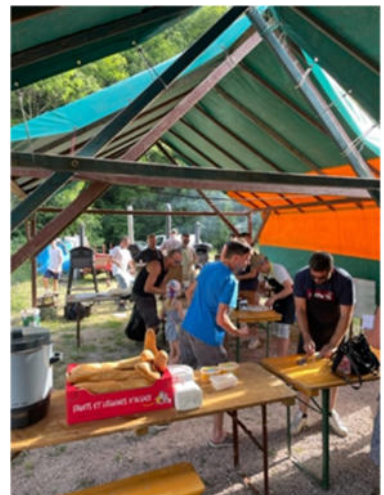
Elle a pour but de financer les sorties scolaires par le biais de différentes actions au cours de l'année. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser la traditionnelle Kermesse de fin d'année que tout le monde a apprécié ! Les enfants ont pu s'amuser à différents stands de jeux et maquillage, petits et grands se sont restaurés au stand de pâtisseries, et ont pu déguster des tartes flambées.

Plusieurs actions sont prévues pour l'année prochaine, notamment une vente de fromages, un petit marché de Noël, une cavalcade, et une vente de chocolats pour Pâques....



Le Président

Sébastien DAVIDE





Sporting Club Maisongoutte

Krembel Tournoi 2022



Après 3 ans d'interruption forcée, le SC Maisongoutte et son président Zimmermann Daniel ont relancé le Krembel tournoi qui a connu un succès fou. Bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous. Cette année 3 équipes de Pompiers de Paris étaient présentes mais aussi des équipes du Val d'Argent, Vallée de la Bruche et bien-sûr de la Vallée de Villé. Merci à ces 30 sélections qui ont assuré un spectacle digne de ce nom, merci au comité et bénévoles du Club qui ont travaillé durant ces 3 jours sans relâche.



Le SCM a pu revivre une saison normale avec des résultats en senior pas vraiment concluant, les U13, U15 et U18 en entente avec St Pierre Bois se sont quant à eux bien classés. L'école de foot du SCM a vu reconduire ses 2 LABELS espoir et féminin pour 3 ans, les effectifs pour la saison prochaine sont prometteurs et vont permettre aux différents coachs d'aligner leurs meilleures équipes et jouer les 1^{ers} rôles.

Je tiens à remercier tout particulièrement la commune pour son soutien financier qui nous permet d'avoir un terrain magnifique, mais aussi mon comité, les coachs et les parents qui, toute l'année, donnent de leur temps pour que nos 230 licenciés puissent pratiquer leur sport préféré le FOOTBALL. Merci également aux habitants de notre charmant village pour leur soutien toute la saison et je tenais à nous excuser pour le bruit occasionné durant le tournoi. Bonne rentrée à tous.

Le Président, Zimmermann Daniel et son comité

Twirling Bâton Maisongoutte

Récapitulatif de la saison 2021-2022

Enfin un retour à la normale !

Après 3 ans sans pouvoir aller au bout des championnats de France suite aux restrictions sanitaires, cette année fut pour notre club la première saison « normale » depuis celle de 2018-2019. En effet, la saison de 2019-2020 s'était brusquement arrêtée en raison du Covid et la saison de 2020-2021 avait vu son championnat de France être annulé complètement. C'est donc les 22 et 23 janvier 2022 que nous avons enfin eu à nouveau la chance de fouler le parquet du gymnase d'Illkirch lors de la première compétition de cette saison. Les résultats furent plutôt bons et encourageants, et c'est avec détermination que tous les athlètes sont allés faire preuve de leur motivation lors de la deuxième compétition en février, puis lors des quarts et des demi-finales.



Le résultat le plus notable de cette saison est la participation de Romain ZIMMERMAN pour la première fois à la finale N1 du championnat de France. Après un classement en quart de finale qui laissait peu d'espoir quant à une potentielle qualification en finale, Romain s'est entraîné avec acharnement, multipliant les entraînements supplémentaires les week-ends malgré son emploi du temps déjà très chargé. Il a alors excellé lors de sa prestation à la demi-finale à Grenoble et a réussi à décrocher sa place en finale à Challans, où il s'est classé 6^{ème} en obtenant ses meilleures notes de la saison. Félicitations à lui !

Gala 2022

Cette saison marque aussi le retour de notre traditionnel gala de fin d'année, qui s'est tenu le 25 juin dernier. C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que chaque athlète a donné le meilleur de lui-même pour montrer ses progrès effectués lors de cette saison aux proches venus pour l'encourager.

Ce gala est ouvert à tout public ; si vous souhaitez découvrir notre travail, n'hésitez à venir voir notre spectacle en juin prochain. Nous publions généralement la date du Gala sur les réseaux sociaux mais nous nous efforceront à l'avenir de vous informer par le biais des « Cashtelas » tenus par la mairie.

Ci-contre une photo de l'ensemble de notre club



Bluemafecht



Pour clôturer cette année, nous avons choisi de reprendre et de remettre au goût du jour la traditionnelle fête des fleurs de Maisongoutte, plus couramment appelée Bluemafecht.

Les festivités ont débuté le samedi 02 juillet, dans l'après-midi, avec un défilé en tracteur dans le village, dédié à la vente de pains d'épices. Organisé et encadré par les jeunes recrues du comité, le défilé a parcouru tout Wagenbach, a poursuivi sa route sur la Grand'Rue en passant par Engelsbach et a fait un crochet par le lotissement. Le tout animé par quelques chorégraphies et de la musique. Nous remercions grandement tous les habitants pour leur entrain, leur accueil et pour leurs dons généreux !

Le lendemain, le dimanche 03 juillet, c'est avec plaisir que nous vous avons accueilli au stade André Woelfli à Maisongoutte pour la célébration du Bluemafecht. La journée a débuté par une messe en plein air, officiée par le curé Olivier Becker et accompagnée par la chorale Sainte-Cécile, et s'est poursuivie par un apéritif concert avec le Honel's Band qui a lancé les festivités de la journée.



Le repas fut ensuite servi par les jeunes membres du club et les animations ont ensuite rythmé l'après-midi ; se sont enchaînées démonstrations de chorégraphies, jeux pour enfants et adultes et danses endiablées sur la piste, certains ont même poussé la chansonnette, le tout animé joyeusement par Fabrice FREPPEL et le Duo HITMIX. La journée s'est conclue par une vente, sur place ou à emporter, de tartes flambées, qui s'est terminée par une petite bataille de farine ;)



Nous remercions toutes les personnes qui sont venues et qui ont contribué à faire de cette première réédition du Bluemafecht un franc succès. Nous remercions également Gérard DORFNER pour son article dans les DNA qui fait un bel éloge de notre manifestation.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, à une date qui sera communiquée ultérieurement, pour venir profiter avec nous d'une nouvelle journée sous le soleil et les fleurs !

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

RECORD D'AFFLUENCE A LA HONEL

Après deux années de mise en sommeil en raison de la pandémie de Covid, la fête de la Honel a été relancée et a connu un très beau succès pour sa 41^e édition. Une foule nombreuse et joyeuse constituée essentiellement de marcheurs, s'est retrouvée au lieu mythique de la fête. L'ambiance était au beau fixe ce lundi de Pentecôte 4 juin 2022. La journée était animée par l'orchestre Jean Chrispal.

La célèbre Côtelette Honel a refait son apparition sous l'Alisier. Ainsi, plus de 450 repas ont ainsi été distribués sans compter les 200 burgers et les 20 kg de saucisses. Quant aux boissons, 1.000 litres de bière ont éteint la soif des montagnards.

Ce fût une vraie réussite ; nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur bonne humeur et leur sympathie.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine le lundi 29 mai 2023 avec un nouvel orchestre : Duo Hitmix.



Le Président : Joël SPIES

CADRE DE VIE

L'été, les journées sont chaudes et les soirées sont propices à rester dehors entre amis, en famille autour d'un barbecue ou d'un rafraîchissement. Ce sont d'excellents moments où l'on discute, rit alors que la température extérieure devient plus supportable plus on avance dans la soirée. Nous sommes nombreux à profiter de nos terrasses et devants de portes surtout en périodes de fortes chaleurs.

Néanmoins ces soirées extérieures ne doivent pas gêner le voisinage surtout lorsqu'on avance dans la soirée. La nuit en raison du silence qui s'installe, les bruits portent plus et certains, soit parce qu'ils travaillent tôt le lendemain, soit qu'ils ont des enfants en bas-âge ou tout simplement qu'ils sont fatigués et qu'ils veulent aller dormir, ont besoin de tranquillité. Nous vivons en société et pour que nous puissions vivre en harmonie, le respect de chacun est primordial. Lorsqu'un voisin nous fait remarquer qu'il est gêné par le bruit produit lors d'une soirée, quoi de plus normal de parler moins fort et d'éviter les éclats de voix.

Dans la plupart des cas cela se passe bien et tout le monde y trouve son compte. Dans le cas où après plusieurs tentatives, si le dialogue ne passe pas, il y a la possibilité de faire appel à un conciliateur de justice qui prend contact avec les protagonistes, il a pour but de régler le litige à l'amiable et de rappeler la loi. En ultime recours il y a la possibilité de déposer plainte mais c'est dommage d'en arriver là car ensuite les rapports de "bon voisinage" sont peu ou prou entachés.

Ces nuisances sonores sont prévues et réprimées par le code pénal et le code de la santé publique. Il s'agit d'une contravention de 3ème classe réprimée de 68€ d'amende.

[Article R623-2](#) du code pénal

Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe.

Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction.

Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues au présent article est puni des mêmes peines.

[Article R1337-7](#) du code de la Santé publique

[...] Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier, autre que ceux relevant de l'article R. 1337-6, de nature à porter [...] atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1336-5. [...]

[Article R1336-5](#) du code de la Santé publique

[...] Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en [...]

Conciliateur de justice pour la vallée:

Mr BENACEK Vaclav

vaclav.benacek@conciliateurdejustice.fr

Travaux le dimanche : que dit la loi ?

L'article R-1336-5 du Code de la santé publique indique qu'"aucun bruit (...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage", mais ne fait référence à aucun horaire ou jour de la semaine. C'est donc le Conseil national du bruit qui a défini les tranches horaires pendant lesquelles les travaux sont possibles, et celles qui ne sont pas recommandées.

Ainsi, des travaux "légers" peuvent être effectués le dimanche matin uniquement entre 10h et 12h, mais les travaux "lourds" ne devraient pas avoir lieu le dimanche ou les jours fériés.

Cependant, chaque commune peut définir des règles propres relatives à la lutte contre les bruits de voisinage. Un arrêté municipal a été établi en ce sens en 2002 et reste toujours d'actualité.

Vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune : www.maisonsgoutte.fr

FLEURISSEMENT ET DECORATION DU VILLAGE

Début août, le jury du fleurissement est passé pour procéder à l'évaluation des inscrits au concours de fleurissement 2022.

Il y a eu 11 inscrits qui se sont vus attribués un bonus de 2 points lors de l'évaluation et le jury à décider de réinscrire les lauréats de 2021, ce qui a permis d'avoir 20 concurrents.

Un palmarès a été établi, il y a 3 prix d'excellence, 6 prix d'honneur et 6 prix d'encouragement.

Tous les inscrits au concours 2022 et les lauréats 2021 seront conviés à la remise des prix qui aura lieu le vendredi 14 octobre.



Après les lapins, les fourmis...

Ce printemps, ce sont de joyeux lapins et œufs de Pâques qui ont été installés dans nos rues.



Et depuis cet été, ce sont fourmis et papillons qui égayent le village.



Et depuis cet été, ce sont fourmis et papillons qui égayent le village.

Nous sommes un petit groupe composé de quelques citoyens et élus qui se rassemble pour décorer le village. Nous nous retrouvons dans un premier temps tous ensemble pour définir le thème de la prochaine décoration, les lieux et type de décors, trouver les matériaux... Puis en plus petits groupes suivant les affinités, nous nous répartissons les tâches : découper une partie des sujets, les peindre, faire les supports, et finalement installer notre production.



Si vous avez des idées, des dons manuels, esthétiques ou pratiques, n'hésitez pas à venir en faire profiter notre village. Il suffit de vous signaler à la mairie et nous vous recontacterons pour la prochaine session de décors.

ENVIRONNEMENT

Des lingettes ont été trouvées dans la rivière après le pont de Kuhnenbach...

Nous vous rappelons qu'aucun déchet ne doit être déversé dans la rivière et que l'ensemble des maisons doit être raccordé au réseau d'assainissement.



STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES !

Certaines personnes, le plus souvent par ignorance, jettent les lingettes dans les toilettes plutôt qu'à la poubelle. Cela peut avoir un impact IMPORTANT dans les canalisations, les stations d'épuration et sur l'environnement aquatique. ***Seul le papier toilette doit être mis dans la cuvette des WC.***

Jeter des lingettes dans les WC entraîne bien souvent un risque pour votre système d'assainissement individuel (canalisation bouchée par vos lingettes) mais aussi pour le système d'assainissement collectif (les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent s'évacuer dans le collecteur).

Les lingettes imprégnées simplifient peut-être la vie en matière d'entretien ménager et d'hygiène mais les nuisances qu'elles engendrent sur les canalisations sont réelles et toutes aussi importantes. Si l'utilisateur a le mauvais réflexe de jeter les lingettes après usage dans les canalisations (toilettes – WC) et que ce geste est répété par lui-même ou d'autres utilisateurs, elles finiront obligatoirement par avoir raison du système d'assainissement en provoquant un engorgement.

Dans les pires des cas, ces bouts de tissu en cellulose se coincent dans les canalisations et bloquent les pompes qui servent à faire circuler l'eau. Ces dysfonctionnements nécessitent des interventions, de la maintenance et génèrent donc un surcoût annuel qui pourrait se répercuter sur la facture d'eau des usagers.

Au final, on comprend bien que les lingettes ne sont pas appropriées au réseau d'assainissement même si certains fabricants voudraient le faire croire avec les inscriptions « lingettes jetables dans les WC » et « ne bouchent pas les canalisations », ce qui est totalement faux !

Donnons une seconde vie à nos téléphones

La mairie vous propose, en partenariat avec Orange, de recycler vos anciens téléphones dont vous n'avez plus l'utilité.

Recycler votre mobile, c'est contribuer à :



Créer des emplois

En France :
pour 25 000 téléphones recyclés,
1 emploi est créé ou maintenu.

En Afrique :
5 ateliers et 27 emplois créés
depuis 2010 pour collecter
des déchets de mobiles et
les renvoyer en France
(pour les recycler).



Préserver l'environnement

Les mobiles non réutilisés
sont recyclés et leurs
métaux récupérés par
un éco-organisme.



Soutenir Emmaüs International

10% des mobiles issus du
recyclage sont reconditionnés
et revendus au profit du réseau
Emmaüs International.



bienvivreledigital.fr



**Une urne est à votre disposition à l'entrée de la mairie.
N'hésitez pas à venir y déposer vos anciens téléphones.**

BALADES LUDIQUES



L'office de tourisme, en partenariat avec l'association RandoLand a créé une balade ludique dans les rues du village.

Différentes énigmes ponctuent le parcours, accessible à tous, dès 4 ans.

Un petit dépliant, avec les questions pour chaque tranche d'âge, est disponible au choix :

- à la mairie ou dans la boîte à livres
- à l'office de tourisme de Villé
- en téléchargement sur le site www.maisongoutte.fr (rubrique « économie et tourisme » / « Loisirs »)

A l'issue de la balade, apportez le dépliant à l'office de tourisme et vous recevrez un cadeau.

La commune remercie l'office de tourisme pour la créativité et Jean ZIMMERMANN pour ses apports culturels et historiques.

TRAME VERTE ET BLEUE



Dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, des sentiers « découverte » sont en phase de réalisation dans cinq communes de la vallée.

Un parcours jalonné de plusieurs panneaux pédagogiques et ludiques va être créé à l'entrée du village (secteur ZAIM - Engelsbach) sur environ 2 km.

Plusieurs réunions de travail avec les membres des comités de pilotage constitués d'élus des différentes communes concernées par la mise en place de parcours pédagogiques ; Gaëlle IMBERT, chargée de mission Trame Verte et Bleue et Delphine LATRON, chargée de mission Développement des territoires à la Maison de la Nature ont permis de définir les lieux, les itinéraires possibles, le potentiel de biodiversité à mettre en valeur pour chaque secteur.

D'autres réunions sont encore prévues pour valider le scénario de visite, la taille et le choix des supports pédagogiques avant les phases finales de fabrication, pose des panneaux et inauguration.

Nous vous rappelons également que différentes animations sont prévues cet automne. Pensez à vous y inscrire !

Toutes les infos sont disponibles sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat de la mairie.

Depuis 2017 c'est ...

- 1er appel à projet TVB en 2017 : Breitenbach et Saint-Martin.
- 2ème appel à projet TVB en 2018 : Albé, Breitenbach, Le Hohwald, Maisongoutte et Saint-Martin.
- 3ème appel à projet TVB en 2020 : les 10 communes actuelles.

23 projets de haies

2 934 plants d'arbres/arbustes d'origine locale



Albé
Breitenbach
Le Hohwald
Maisongoutte
Saint-Martin

6 diagnostics spécifiques

Albé 3 et Breitenbach 3

5 plan de gestion différenciée

Réalisés en concertation avec les agents techniques en vue de trouver une cohérence dans la gestion des espaces verts des communes.



1150 arbres fruitiers

Albé 235
Breitenbach 375
Le Hohwald 250
Maisongoutte 130
Saint-Martin 160



251 nichoirs

Albé 63
Breitenbach 46
Le Hohwald 86
Maisongoutte 33
Saint-Martin 23



22 mares et 1 prairie humide

Albé 8 : 4 privés - 4 communales
Breitenbach 9 : 3 privés - 6 communales
Le Hohwald 3 : 1 privé - 2 communales
Saint-Martin 2 : 2 privés
1 Prairie humide restaurée sur Breitenbach



11 ateliers/sorties nature

3 sorties réalisées en 2019 sur Breitenbach et Saint-Martin - 66 participants au total

9 sorties/formations/conférences réalisées en 2020 et 2021 - 129 participants au total



7 études de la biodiversité

2019 - Breitenbach/Saint-Martin.
2020 - Albé/Le Hohwald/Maisongoutte
2020 - Le Hohwald et Breitenbach

1 projet scolaire commun

Elaboré en 2020 en concertation avec les enseignants. L'objectif est de faire des enfants des acteurs du territoire sur le thème de la nature. Un hôtel à insectes et la plantation de haies sont au programme.



5 parcours pédagogiques dynamiques

Réalisés à proximité de la liaison éco-ludique, ils permettent la découverte des milieux naturels de la Trame : zones humides, mares, haies, lisières forestières, vergers, oisillons, etc.

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveau service dans la vallée : une permanence juridique à la mairie de Villé

Dans l'objectif de rapprocher le droit du citoyen, une permanence juridique sera tenue par une avocate dans les locaux de la mairie de Villé.

Vous pourrez consulter une professionnelle du droit pour toutes les questions d'ordre juridique que vous vous posez. L'avocate pourra vous apporter les premières réponses et surtout vous orienter sur la procédure à suivre.

La permanence est gratuite et ouverte à tous.

Les rendez-vous sont à prendre en mairie de Villé, au 03 88 57 11 57.

Cabinet de podologie à Albé

Mr Florian Lambert - Pédicure-Podologue

66A Rue de l'Erlenbach - 67220 Albé

Tél : 07 77 38 38 83

Transports scolaires

La pénurie de conducteurs dans le transport routier de voyageurs se sont fait pleinement ressentir au niveau national. La Région Grand Est, consciente de l'importance du transport public sur son territoire, s'est engagée, aux côtés des transporteurs, pour éviter les perturbations notamment sur les lignes scolaires.

Pour connaître les retards ou annulations, vous pouvez vous abonner au service d'alerte par sms sur les lignes scolaires en suivant les démarches indiquées ci-dessous :

Comment recevoir les SMS concernant les perturbations du transport scolaire Fluo Grand Est ?

- Rendez-vous sur www.fluo.eu rubrique Scolaire ;
- Sélectionnez votre département de résidence, puis votre réseau Fluo Grand Est ;
- Cliquez sur le bouton vert « S'inscrire au transport scolaire », ou sur le lien éphémère jaune si ce dernier n'est pas fonctionnel ;



- Connectez-vous avec les identifiants utilisés lors de l'inscription au transport scolaire ;
- Pour accéder à vos informations personnelles, cliquez sur la flèche en haut à droite du menu ;



- Descendez la page jusqu'aux coordonnées de contact, puis cochez la case Alertes sms ;

Ateliers seniors :



BOUGER POUR RESTER ACTIFS

Gratuit - Ouvert à tous à partir de 55 ans

1 Cycle de 5 séances de 1h à 1h30

**Les jeudis de 9h30 à 11h00
du 22 septembre au 20 octobre 2022**

**Centre social MJC
19 Route de Bassembourg à VILLE**

Inscrivez-vous directement
sur notre **site internet www.atoutagealsace.fr** ou par **téléphone au 03 89 20 79 43**



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



NOS PARTENAIRES



AVEC LE SOUTIEN DE :





Plan Climat-Air-Energie Territorial : à vos avis !

Le **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** est un outil transversal de planification stratégique et opérationnelle pour les collectivités territoriales qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie. Il doit répondre aux objectifs chiffrés inscrits dans la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) à l'horizon 2030, concernant la **réduction de la consommation énergétique, le développement des énergies renouvelables, et l'adaptation au changement climatique.**

En 2018, la mise en place des PCAET est confiée aux EPCI de plus de 20 000 habitants. Alors que les communautés de communes de la Vallée de Villé et du Val d'Argent n'en ont pas l'obligation, les quatre communautés de communes du territoire ont décidé de mener une politique volontariste et de **confier l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de Sélestat Alsace Centrale.**

Par délibération en date du 30 septembre 2021, le comité syndical du PETR Sélestat Alsace Centrale a arrêté son projet de PCAET pour la période 2022-2027.

Une procédure de participation du public par voie électronique est organisée afin de **recueillir les observations du public** sur le projet de PCAET, avant son approbation en comité syndical.

La procédure de participation du public par voie électronique sera ouverte pendant 30 jours consécutifs :

Du lundi 26 septembre 2022 au mardi 25 octobre 2022 inclus.

Les intéressés pourront faire part de leurs observations et propositions :

- sous **forme électronique**, via le formulaire disponible en ligne à partir du 26 septembre
- **par courrier** (voie postale ou dépôt au siège) à l'attention de Monsieur le Président du PETR (1 rue Louis Lang - BP 20195 - 67604 SELESTAT cedex) en indiquant en objet «consultation PCAET».

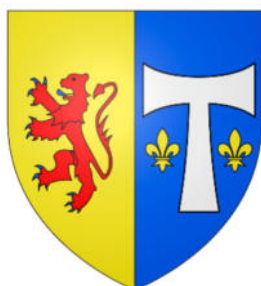
Pour être recevables, les observations devront être reçues pendant la durée de la participation.

Retrouvez toutes les informations concernant cette consultation ainsi que le dossier de consultation sur le **site du PETR** : <https://selestat-alsace-centrale.fr/plan-climat-air-energie-participation/>

La version papier du dossier est également consultable dans les locaux du PETR, 2 place du Dr Maurice Kubler, 67600 Sélestat, aux jours et heures d'ouverture habituels.

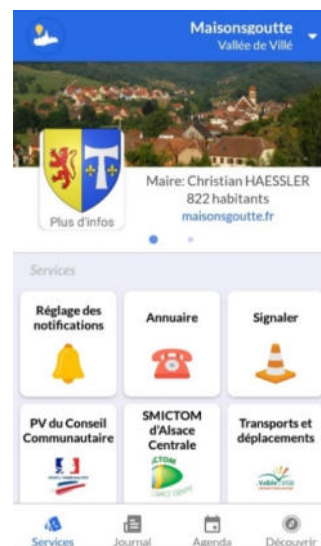
AGENDA

Journée citoyenne	Samedi 24 septembre
Remise des prix concours fleurissement	Vendredi 14 octobre
Atelier Cuisine les 5 vallées (informations disponibles sur le site de la Commune)	Samedi 15 octobre 9h-16h
Repair café	Samedi 29 octobre



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.maisongoutte.fr et à vous abonner à la newsletter.

Téléchargez également l'application **Intramuros** sur votre smartphone (disponible sur AppStore et GooglePlay.)



ET POUR FINIR...

Merci à Brigitte SCHIERMEYER, Au cœur des pinceaux 45 grand'rue, pour le don de la fourmi réalisée par ses soins et qui égaye l'accueil du secrétariat de la mairie.

